

2021-2022

AMBASSADEURS COLLEGIENS CONTRE LE HARCELEMENT

Collège La Nacelle

Collège Louise Michel

Collège Léopold Sédar Senghor



CORBEIL-ESSONNES

SOMMAIRE

OBJECTIFS Page 2

DESCRIPTIF Page 4

PRODUCTION ET PERSPECTIVES Page 6

PARTENAIRES IMPLIQUES Page 7

EVALUATION DU PROJET Page 8

COORDONNEES DES PORTEURS DE PROJET Page 9

OBJECTIFS

Ce projet, né en 2018 au collège La Nacelle, consiste en la formation d'élèves Ambassadeurs contre le harcèlement. Pour l'année 2021-2022, l'objectif est de donner une nouvelle dimension au projet en intégrant dans la démarche les collèges Louise Michel et Léopold Sédar Senghor. En effet, le phénomène de harcèlement ne s'arrête pas aux portes des établissements. Bien souvent ces problématiques s'exportent au cœur des quartiers notamment par le biais des réseaux sociaux. Travailler en réseau, former des élèves dans chaque établissement permettra gagner en efficacité en termes de prévention.

Les Ambassadeurs Collégiens auront pour mission de :

- **Repérer les élèves harcelés** et leur permettre d'être pris en charge par les adultes du collège.
- **Protéger** les élèves en situation de fragilité.
- Être identifié comme des **ressources** pour les autres élèves afin de permettre de parler de ces questions.
- Mettre en place des **projets de prévention** contre le harcèlement scolaire au sein de l'établissement et en partenariat entre établissements. Des projets à destination des écoles pourront également être mis en place.

Ce projet s'inscrit dans les axes 1, 3 et 4 de la Cité Educative.

- Axe CE 1 « Bien grandir ensemble » :

Favoriser la **coopération** entre élèves de quartiers différents rassemblés autour de missions communes ;

Valoriser l'engagement ;

Comprendre la notion de harcèlement et ses enjeux ;

Promouvoir les valeurs de la République (Egalité et Fraternité) et leur donner du sens ;

- Axe CE 3 « S'ouvrir à de nouveaux horizons » :

Sortir de sa zone géographique habituelle ;

- Axe CE 4 « Être bien dans son corps et dans sa tête » :

Prévenir les phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement ;

Développer l'empathie chez les jeunes ;

Promouvoir le respect de l'autre.

Compétences principales du socle commun travaillées :

- **Cycle 3 - Domaine 4 : La formation de la personne et du citoyen**

- ▶ « Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres : Exprimer des émotions ressenties ; Formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter »
- ▶ « Comprendre la règle et le droit : S'approprier et respecter les règles de fonctionnement de son école ou de son établissement et de collectifs plus restreints, et participer à leur élaboration. »
- ▶ « Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement : Percevoir les enjeux d'ordre moral d'une situation réelle ou fictive ; Dépasser des clichés et des stéréotypes. »

- Cycle 4 - Domaine 4 : La formation de la personne et du citoyen

- ▶ « Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres : Exprimer des émotions ressenties ; Formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter »
- ▶ « Comprendre la règle et le droit : S'approprier et respecter les règles de fonctionnement de son école ou de son établissement et de collectifs plus restreints, et participer à leur élaboration. »
- ▶ « Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement : Rendre compte des argumentaires développés par différents protagonistes relativement à une thématique ; Utiliser les médias et l'information de manière responsable et raisonnée ; Distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir (ou un fait) scientifique ; Distinguer la perception subjective de l'analyse objective. »

DESCRITIF DE L'ACTION

I. Historique du projet :

La lutte contre le harcèlement scolaire est une question qui doit être au cœur de nos actions car ce phénomène touche chaque année un élève sur dix en moyenne. C'est une priorité nationale. Nos établissements ne font pas exception. D'autre part, ce phénomène ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Les réseaux sociaux ont changé la donne ces dernières années.

Dans le cadre de la politique de lutte contre le harcèlement scolaire au sein du collège La Nacelle, le dispositif Ambassadeur Collégien contre le harcèlement a été mis en place depuis 2018 à l'initiative des Conseillères Principales d'Education.

En 2018-2019, ce sont 30 élèves volontaires qui ont été formés pour devenir Ambassadeurs Collégiens contre le Harcèlement. Les élèves ont candidaté par le biais d'une lettre de motivation. Sur la base de cette lettre, une sélection a été opérée. Ainsi, un groupe de 30 élèves, de tous niveaux, filles et garçons, ayant ou pas été harcelé a été constitué.

Lors d'un séjour de deux jours au Domaine de Chamarande, ils ont pu appréhender les différents aspects du harcèlement scolaire et prendre la mesure de la mission qui leur est confiée. Lors de cette formation, les élèves ambassadeurs du collège de Mennechy sont intervenus pour présenter leurs missions.

Ils ont ensuite mis en place plusieurs actions à destination de leurs camarades qu'ils ont préparé dans le cadre d'un atelier hebdomadaire d'une heure :

- Construction d'une vidéo de présentation des Ambassadeurs.
- Séance de sensibilisation avec tous les élèves.
- Mise à disposition d'une boîte à parole.
- Création d'un espace d'affichage.
- Repérage des élèves en souffrance et signalement aux adultes.

Le projet a permis de désamorcer de nombreuses situations de harcèlement naissantes. Les Ambassadeurs ont vraiment investi leur rôle et leur motivation n'a pas faibli.

C'est pourquoi ce projet a été reconduit les années suivantes. Chaque année, 30 élèves supplémentaires sont venus grossir les rangs de l'équipe des Ambassadeurs contre le harcèlement après avoir suivi une formation de deux jours externalisée (Domaine de Chamarande).

II. Description générale du projet pour l'année 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, nous souhaitons donner une nouvelle dimension au projet. En cohérence avec les objectifs de la Cité Educative, le projet Ambassadeurs Collégiens contre le Harcèlement sera étendus aux collèges Louise Michel et Léopold Sédar Senghor.

1. Recrutement des élèves

Chaque collège recrutera sur la base du volontariat **20 élèves** qui souhaitent s'engager dans la lutte contre le harcèlement. Ce recrutement aura lieu à l'occasion de la **journée nationale Non au Harcèlement**.

Pour candidater, les élèves devront exprimer leur motivation au travers d'un formulaire de candidature.

Les critères pour le recrutement seront :

- Motivation de l'élève
- Niveau de classe (6^{ème}/5^{ème} de préférence)
- Parité (filles/garçons)

2. Une formation conjointe : [Décembre]

- ▶ **Formation conjointe de 3 jours** (2 nuits) au domaine de Chamarande.
- ▶ **60 élèves**
- ▶ Coanimée par des CPE et enseignants (**7 adultes**)
- ▶ Avec l'intervention de :
 - Ressource Prévention
 - Mme COSQUER, Substitut du Procureur, Pôle de l'enfance et de la famille, TGI d'Evry
 - Association E-Enfance
 - Elèves du collège La Nacelle Ambassadeurs Collégiens depuis 3 ans.
- ▶ Cette formation vise plusieurs objectifs :
 - **Fédérer** un groupe
 - Grâce à des apports théoriques et des réflexions collectives, permettre aux Ambassadeurs de devenir « **experts** » des questions concernant la lutte contre le harcèlement scolaire
 - Apprendre aux Ambassadeurs à **repérer** les victimes, **réagir** pour **protéger** et aussi réagir pour **prévenir** le harcèlement scolaire.
 - Donner aux Ambassadeurs les **outils** pour mettre en place des actions de **prévention** au sein de l'établissement.
- ▶ Thématiques abordées :
 - Définition du phénomène
 - Cadre légal
 - Enjeux psycho-sociaux
 - Prévention
 - Focus sur le cyber harcèlement
 - Mise en place d'actions dans les établissements et dans la ville
 - Construction d'une séance de prévention

PRODUCTIONS ET PERSPECTIVES

Les différentes productions seront initiées durant le J3 du séjour. L'idée est de faire collaborer les élèves des différents collèges. Ainsi, des **groupes mixtes** seront constitués sur les différents projets. Les élèves seront répartis en **4 groupes de 15 élèves**.

1. Groupe 1 : Création d'un clip vidéo de prévention :

L'idée est de construire un clip vidéo qui servirait de support aux élèves Ambassadeurs pour mener des actions de sensibilisation auprès des élèves des différents collèges.

Cette vidéo pourrait être également présentée au **concours Non Au Harcèlement**.

Il pourrait être envisagé de **diffuser ce clip vidéo au cinéma Arcel de Corbeil Essonnes** avant les films à des fins de sensibilisation.

Rq : Nous n'avons pas encore demandé la collaboration de l'Arcel. Cela sera fait si le projet est validé.

2. Groupe 2 : Sensibilisation des parents :

Deux activités pour ce groupe :

- Création d'un **flyer de sensibilisation à destination des parents**
- Organisation de **soirées des parents** sur la thématique en partenariat avec l'association e-enfance

3. Groupe 3 : Ecriture et mise en scène d'un spectacle de sensibilisation

Les élèves seront accompagnés par une troupe professionnelle dans la mise en œuvre de ce projet.

L'accompagnement représente 30 heures.

L'idée est d'**écrire** puis de **mettre en scène** une **pièce de théâtre** abordant la thématique du harcèlement scolaire. Cette pièce serait jouée au **théâtre de Corbeil Essonnes** devant les **élèves de CM2 et de leurs parents** éventuellement.

Rq : Nous n'avons pas encore demandé la salle de théâtre de Corbeil Essonnes. Cela sera fait si le projet est validé.

4. Groupe 4 : Communication

Ce groupe aura en charge la **politique de communication** au sein des établissements : affichage, passage dans les classes, etc... D'autre part, ils auront en charge l'installation de boîtes à paroles dans les établissements. Elles permettront aux élèves de demander de l'aide qu'ils soient victime, auteur ou témoin. L'idée est de libérer la parole sur la question du harcèlement.

5. Projets communs :

D'autre part, l'objectif de cette coopération est de permettre des **regroupements et échanges réguliers** entre les élèves des différents collèges en vue de la **mise en place de projets communs**. Les élèves pourraient également **devenir force de proposition au sein de la cité éducative** et proposer des projets pour les années suivantes.

Les élèves pourront se réunir une **heure par quinzaine** dans chaque établissement dans le cadre d'un **Club NAH** encadré par un adulte de l'établissement. Des regroupements entre établissements pourront être envisagés au gré des projets des élèves. Le **FabLab** du collège Senghor, le **LearningLab** du collège La Nacelle entre autres, pourront être utilisés pour ces temps de création et de mise en place de projets.

PARTENAIRES IMPLIQUES

- Ressource Prévention
- Mme COSQUER, Substitut du Procureur, Pôle de l'enfance et de la famille, TGI d'Evry
- Association E-Enfance
- Compagnie Théâtre du Chaos
- Mairie de Corbeil Essonnes (Prêt de salles)
- Théâtre de Corbeil Essonnes (Prêt de salle)
- Collège La Nacelle
- Collège Louise Michel
- Collège Léopold Sédar Senghor
- MAE (Prêt de jeu)
- Arcel (Diffusion du clip vidéo)

EVALUATION DU PROJET

1. Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'élèves concernés
- Nombre de regroupements
- Nombre de projets menés conjointement par les élèves
- Nombre de parents sensibilisés
- Nombre de cas repérés

2. Indicateurs qualitatifs :

- Passation d'un questionnaire pour tous les élèves sur les liens avec les élèves des autres collèges.

PORTEURS DU PROJET

1. Collège La Nacelle :

Mme Arthémise, Conseillère Principale d'Education
gladys.arthemise@ac-versailles.fr

Mme Duffas, Conseillère Principale d'Education
marie-helene.duffas@ac-versailles.fr

2. Collège Louise Michel :

M. Montet, Conseiller Principal d'Education
arnaud.montet@ac-versailles.fr

Mme Rabe, Conseillère Principale d'Education
laetitia-solang.rabet-fourmier@ac-versailles.fr

3. Collège Léopold Sédar Senghor :

M. Jory, Conseiller Principal d'Education
emmanuel.jory@ac-versailles.fr

M. Lannon, Conseiller Principal d'Education
Jean-Franc.Lannon@ac-versailles.fr

Mme Thevenot, Conseillère Principale d'Education
lucile.thevenot@ac-versailles.fr